



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fikaravana - Fankaravana - Fankaravana

MINISTRE DES MINES



RAPPORT DE MISSION SUR LES SÉANCES DE SENSIBILISATION DE NORME ITIE 2023 à TOLIARA

I. CONTEXTE DE LA MISSION

Le Secrétariat Exécutif de l'ITIE Madagascar a conduit une mission dans la région Atsimo-Andrefana pour mettre en œuvre les engagements de Madagascar en matière de transparence et de bonne gouvernance dans le secteur extractif, et pour concrétiser les actions prévues dans le PTA 2025 de l'EITI.

Cette mission a mené pour vulgariser la Norme ITIE 2023, en exposant directement aux parties prenantes les exigences liées à la déclaration des paiements, à la transparence de contrat et à l'identification des bénéficiaires effectifs.

Date : 16 au 19 décembre 2024

Lieu : Région Atsimo Andrefana

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

- Présenter de manière claire et accessible les nouveaux éléments clés introduits par la Norme ITIE 2023;
 - Expliquer les responsabilités concrètes des administrations locales, des collectivités territoriales et des autres entités concernées dans la collecte, la transmission et la publication des données extractives ;
 - Renforcer la compréhension des enjeux liés à la participation des communautés locales, en insistant sur leur droit à l'information et sur leur rôle dans le suivi des retombées économiques des activités minières ;
 - Identifier sur le terrain les obstacles pratiques rencontrés par les structures régionales dans l'application des obligations de transparence, en vue d'ajuster les appuis techniques futurs et de proposer des solutions adaptées.
-

III. DÉROULEMENT DE LA MISSION

16 au 19 décembre 2024 :

- Préparation et organisation de la mission ;
- Prise de contact avec les responsables de la Direction Régionale.

20 décembre 2024:

- Visite de courtoisie auprès du Directeur Régional des Mines – Atsimo-Andrefana ;
- Séance de travail : présentation générale du processus ITIE et des principes fondamentaux de la Norme 2023 (déclarations de paiements, transparence contractuelle, rôle des collectivités locales) ;
- Échanges avec les participants : identification des défis locaux et propositions d'adaptation.

21 décembre 2024 :

- Organisation de réunions avec la Direction Interrégionale Atsimo Andrefana;
- Présentation explicatives sur les enjeux et les avantages de la norme EITI;
- Échanges approfondis sur les procédures de déclaration, les conditions d'accès et les modalités d'exploitation des données ainsi que des informations contextuelles, destinées aux entités concernées ;
- Clôture de la mission avec synthèse des recommandations émises par les participants.

22 décembre 2024 :

Retour à Antananarivo.

IV. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Constats :

- Forte motivation des responsables régionaux à contribuer à la mise en œuvre de la Norme ITIE ;
- Besoin de formation pratique sur les outils de collecte et de traitement des données extractives ;
- Nécessité d'une coordination renforcée avec les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Recommandations :

1. Organiser des ateliers de renforcement de capacité sur les canevas de collecte de données ;
2. Prévoir des descentes d'information auprès des communautés d'accueil des projets miniers ;

3. Promouvoir l'appropriation locale du processus ITIE par la création de relais régionaux de sensibilisation.
-

V. CONCLUSION

La mission a permis de consolider les efforts de sensibilisation engagés par le Secrétariat Exécutif dans les régions. Elle a également mis en lumière les besoins spécifiques des acteurs régionaux pour assurer une application efficace et inclusive de la Norme ITIE 2023. Une mission de suivi est à recommander dans les mois à venir.

Fait à Antananarivo, le 22 décembre 2024

ETSIAVITRA Sergio

Responsable Suivi et Évaluation – ITIE Madagascar